

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le 27 mars à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELA, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Nicolas DARCANGE, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ remplacé par son suppléant David ALBINET, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIÉMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Ghislaine DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Francis DUPOUY, Etienne BARRÈRE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET,

**ABSENTS :** Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Joël DUBOUCH, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Carine SAMPIÉTRO,

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

**SECRÉTAIRE:** Nicolas DARCANGE.

**OBJET: ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'« EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE PÔME SUR LA COMMUNE DE CONDOM - 4 LOTS »**

Monsieur le Président informe qu'un marché en procédure adaptée a été lancé pour l'« Extension de la Zone Industrielle de Pôme sur la commune de Condom - 4 lots ».

A la suite de l'ouverture des plis qui s'est déroulée le 25 mars 2013 et l'analyse des offres qui a suivi, le choix de l'attributaire fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères inscrits dans le règlement de consultation, c'est porté sur l'entreprise STPAG pour un montant de 350 520,70 € HT.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir :

**PRENDRE ACTE** de l'attribution du marché de l'« Extension de la Zone Industrielle de Pôme sur la commune de Condom - 4 lots » à l'entreprise STPAG pour un montant de 350 520,70 € TTC.

**L'AUTORISER** à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents nécessaires et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

Envoyé en préfecture le 08/04/2013

Reçu en préfecture le 08/04/2013

Affiché le

 SLO

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**PREND ACTE** de l'attribution du marché de l'« Extension de la Zone Industrielle de Pôme sur la commune de Condom - 4 lots » à l'entreprise STPAG pour un montant de 350 520,70 € TTC.

**AUTORISE** le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents nécessaires et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 28 mars 2013.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE